Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 17 Février 1904. — No. 14

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)........ 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Dans le Monde Religieux

Les exercices des Quarante Heures à la Cathédrale ont été suivis par beaucoup de fidèles Beaucoup de monde aussi ce matin à la messe du mercredi. des Cendres.

La "Gauloise"

Le jeudi 4 février la Société française "La Gauloise" a donné sa séance annuelle au "Manitoba Hall." Des artistes amateurs, tous de langue française, s'y sont fait entendre. Nous avons eu ainsi le plaisir d'écouter, et même parfois d'entendre rappeler, parmi les dames; Melle Mollot MMme Coupez, DiMarco, Melles Isabelle et Dolly Chevrier, Melle Pambrum, Melle Agrès Chevrier, et parmi les hommes: MM. Bourgeau, Bétournay, Gilbert, Guay, Ruet, et Oct. Germain. La séance a été terminée par une pièce de Théodore Botrel, intitulée "A qui le neveu ?"

Nous regrettons de n'avoir pu entendre MM. Quick, Holly et Duguay que de gros rhumes avaient retenu chez eux au dernier moment.

Nous tenons néanmoins à remercier toutes ces personnes du généreux concours qu'elles nous ont apporté pour nous aider et nous encourager.

Communiqué.

LAMARTINE

Le Rév. P. Chossegros, S. J., faisait dimanche dernier, une conférence sur les œuvres de Lamartine, devant les membres de l'Académie Française du Collège de Saint-Boniface. Le Père Chossegros est un fin littérateur, et sa conférence a été, dit-on, des plus intéressantes.

COUVENT DE SAINTE ANNE

Mercredi, 10 courant, Monsieur le curé de Sainte Anne avait l'insigne honneur de recevoir la visite de Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque venue à l'occasion de la fête patronale de ce digne Pasteur qui mérite à tous égards cette marque d'estime.

Plusieurs confrères vinrent aussi lui offrir leurs hommages: Le Rev. Père Magnan, Provincial des Oblats, le Rév. Père Dugas Recteur du Collège, le Rév. Père St Germain O.M.I. Les Révérends : J. Dufresne, A. Giroux, A. Béliveau. J. A. Trudel, C. W. Lalonde M. Desrosiers, A. Perrault, G. Bélanger, J. Mireault et C. Deshaies.

La séance donnée au Couvent à cette occasion, s'ouvrait à sept heures.

L'adresse suivante enluminée par Melle Alma Laurin, fut composée et lue par Melle Robertine Gosselin.

Au Révérend L. R. Giroux, Curé de Ste Anne des Chênes.

Monsieur le Curé,

De concert avec l'auditoire distingué accouru à flots pressés pour rendre hommage à votre mérite et à vos vertus éminentes, nous élevons nos faibles voix pour célébrer et chanter celui que nous aimons à l'égal d'un Père

Voyez Monsieur le Curé, cette troupe enfantine, le cœur inondé de joie, le front rayonnant de bonheur. Ne dit-elle pas éloquemment combien votre fête nous est chère, avec quelle joie nous l'accueillons ?

Venez, compagnes bien-aimées venez vous tout s qui partagez avec moi le pain de la science divine et qui buvez à longs traits à la source de ses enseignements, venez et redisons à ce père si bon, si magnanime, combien notre affection pour lui est grande, combien nous vivons heureuses à l'ombre de sa paternelle protection.

Père bien-aimé, le fleuve de vos bienfaits ne cesse de féconder la terre bénie où s'écoulent les plus belles années de notre existence et lui fait produire d'abondants fruits de bénédictions dont vous nous permettrez, Vénéré Bienfaiteur, de vous offrir aujourd'hui les primeurs qui ont noms : "Reconnaissance, Respect, Vénération, Prières." Prières ! oh ! oui, cette force toute puissante qui sied même à la faiblesse, nous allons la faire valoir auprès du grand et céleste Médecin afin que votre santé si précieuse vous soit rendue pour le bonheur de vos enfants qui ont si un grand besoin de vos sages conseils et de vos soins tendres et dévoués.

Oh ! nous ne saurions assez apprécier ces conseils qui sont à nos âmes à peine écloses à la vie ce que la rosée du matin est à la fleur délicate.

Que Dieu vous bénisse donc, Bon Père, et qu'il vous rende au centuple le bien que vous nous faites

Veuillez agréer, Mr. le Curé, cette faible expression de nos vœux et de nos souhaits.

Les Elèves du Couvent de Ste Anne.

Mr le curé remercia en termes émus Sa Grandeur, ses confrères et enfin tout l'auditoire. "Quant à vous chers enfants, il ne m'appartient pas de vous dire avec quel intérêt je vous ai suivis dans les différents rôles que vous avez joués avec tant de grâce et de naturel ; mais ce que je puis vous dire en toute sincérité, c'est que mon affection pour vous est bien grande, affection qui semble même s'accroître avec les années."

Monseigneur se leva ensuite et de son âme aimante, coula comme d'une source limpide des paroles d'une douceur infinie au cœur de ses enfants. Il analysa à grands traits les différentes parties du programme. Chacun eut un bon mot.

"Vous nous avez servi, dit Sa Grandeur, un festin littéraire délicieux : ce qui charmait surtout, c'était le naturel et la convenance parfaite avec lesquels chacun sut rendre son rôle. Où avez vous appris à jouer à la grande Dame ? Etes vous jamais allées au théâtre ? Ah ! dit-il c'est que la nation canadienne a un cachet de distinction qu'on ne saurait lui contester." Puis Sa Grandeur prit congé de nous après avoir levé sa main bénissante sur les heureux témoins de cette délicieuse soirée.

PETITE ABEILLE DU BON DIEU.

MANGEONS DES POMMES!

La pomme a été très calomniée depuis que notre mère Eve en a fait un si mauvais usage. Nous nous imaginons que c'est la pomme qui a déterminé tout le mal dans le Paradis terrestre, et la pomme a un mauvais renom.

Tout le monde, au surplus regarde la pomme comme un fruit si commun que personne ne s'occupe de ses propriétés médicinales. Souvent on s'en abstient pour ainsi dire inconsciemment, parce que les diabétiques et les dyspeptiques ne doivent pas en manger ; ce sont, fort heureusement, des exceptions.

Toute personne bien portante doit, nous dit une récente communication à l'Académie de médecine, manger une pomme bien mûre et bien savoureuse comme dessert ; c'est encore meilleur pour la santé avant de se mettre au lit.

La pomme est, par excellence, un aliment pour le cerveau, parce qu'elle contient plus d'acide phosphorique qu'aucun autre fruit, que l'acide phosphorique est très facile à digérer. Ensuite, elle excite le fonctionnement du foie. elle procure un sommeil agréable, des songes gais et entretient la bouche saine.

Donc, il faut manger des pommes en abondance..........

Le Manitoba.

Mercredi, 17 Fevrier 1904

LES DEVELOPPEMENTS PROCHAINS DE SAINT-BONIFACE

Il nous a été donné de visiter samedi les puits que la ville fait creuser, aux anciens terrains de l'Exposition, en vue de nous donner un aqueduc cet été. Ces travaux sont déjà avancés et les ingénieurs qui ont charge de l'ouvrage sont fort satisfaits.

L'aqueduc dans notre ville, ajouté à la lumière électrique, va sûrement donner un regain d'activité à nos affaires, augmenter la valeur de nos propriétés, accroître notre population.

Depuis que Saint-Boniface a inauguré une politique municipale de progrès nous avons vu les hommes d'affaires prendre confiance en l'avenir de notre ville.

C'est ainsi que plusieurs industries importantes sont en frais de s'implanter ici. Cela veut dire de l'ouvrage en permanence pour tous nos ouvriers et nos manœuvres dans un avenir prochain.

A Norwood, la Rat Portage Lumber Compay va requérir des mains nombreuses; une autre industrie importante s'y établira probablement d'ici à quelques mois: autre source de progrès et d'accroissement de population.

Dans le partie Est de la ville la Crown Crain Company, dont les élévateurs auront d'imposantes dimensions, va aussi avoir besoin d'un personnel assez considérable. De là, développement nécessaire de cette partie de la ville. Ajoutons que les nombreuses et florissantes briqueteries qui sont en opération à l'Est de la Seine jettent sur toute cette banlieue la prospérité et le bien-être.

Si nous faisions l'addition des capitaux que représentent toutes ces industries et des sommes qu'elles jettent annuellement dans notre ville; si nous faisions l'addition des montants réalisés annuellement par nos marchands nous arriverions à un chiffre qui surprendrait beaucoup ceux qui, à une époque ou à une autre, ont douté de l'avenir de notre ville.

Nous avons tout ce qu'il nous faut pour réussir.

Sir Wilfrid Imperialisant

Le 15 juin 1897, Sir Wilfrid se faisait interviewer par un journaliste d'Angleterre:

M. Laurier, on prétend que vous avez déclaré que, si vous aviez vingt ans de moins, vous pourriez alors vivre assez pour trouver un jour, comme représentant du Canada, un siège au milieu d'un parlement réellement impérial.

"—Ce que j'ai dit, répond M. Laurier; c'est que, eussé-je vingt vingt ans de moins, j'aurais cette ambition. Je devrais l'avoir certainement."

"—Et que diraient, vos compatriotes canadiens-français?

"—Ce serait leur orgueil que d'être représentés dans le parlement impérial!"

Sachant ce que cette "représentation impériale" coûterait pour nous de lourdes obligations, la majeure partie des Canadiens ne partageront probablement pas l'enthousiasme de M. Laurier.

Revue de la Presse

Courrier de Saint-Hyacinthe

Le peuple n'a que peu d'idée du nombre des nourrissons du gouvernement Laurier. Par ce mot je désigne tous ceux qui, comme récompense de leur zèle, malgré leur incompétence à remplir les fonctions d'officiers publics, ont toutefois été casés. La quantité en a tellement accru depuis le régime Laurier, que les bureaux publics, considérés comme spacieux en 1896 regorgent actuellement d'employés civils.

Pourtant les rapports du dernier recensement n'indiquent pas que notre population ait augmenté assez rapidement pour justifier cette mesure par trop... libérale.

Du 12 juillet 1896 au 30 juin 1903 pas moins de 1,657 nouveaux fonctionnaires ont été assurés d'un emploi rétribué.

Le Rappel

Le gouvernement libéral qui règne à Ottawa aujourd'hui, est monté au pouvoir avec la promesse formelle de diminuer les dépenses et de réduire les taxes. Le programme libéral de 1893 contenait l'article qui suit:

"Nous ne pouvons voir qu'avec alarme, l'augmentation de la dette publique et des dépenses controlables du Canada, et des taxes injustes qui s'ensuivent et dont a été grevé le peuple sous les gouvernements au pouvoir depuis 1878; et nous réclamons la plus stricte économie dans l'administration du gouvernement du pays."

Or le gouvernement actuel a augmenté les dépenses courantes de $14,002,791 par année, et les dépenses pour toutes fins, de $18,229,441.00.

Remarquez bien que durant les sept années de régime libéral, le gouvernement actuel a dépensé $1,180.299 de plus que les conservateurs avaient dépensé au cours des sept années qui ont précédé le règne libéral.

Remarquez également que lorsque les conservateurs quittèrent le pouvoir, ils dépensaient $8.66 par tête, et qu'en 1902, leurs successeurs ont dépensé $11.72 par tête de population du Canada.

La Croix

Encore un drame dû aux effets de la boisson! Saint-Victor, d'Alfred, village paisible d'Ontario, vient d'être le témoin d'un crime atroce; un père de famille et son fils ont été assassinés par une brute, un être chez qui l'alcool avait étouffé tout sentiment humain.

Nous ne pouvons le nier, presque tous les crimes commis chez nous sont dus à la boisson: les familles sont démembrées, des paroisses tranquilles jetées dans le deuil et la consternation, la potence s'élève de temps en temps pour réparer le tort causé à la société!

La Patrie

La législature du Manitoba a été prorogée hier dans l'après midi.

La session n'a duré que quelques semaines. L'honorable M. Roblin et ses collègues ont mené les choses rondement. Il ont fait adopter par la députation des mesures qui ne peuvent que rehausser, dans la province, le prestige du gouvernement. La création d'un collège d'agriculture sera particulièrement bien accueillie de la population. Il en sera de même de l'approbation donnée à la politique fiscale de M. Chamberlain entre les colonies et la mère-patrie.

La prorogation a donné lieu à une brillante démonstration à laquelle toute la haute société de Winnipeg et de Saint-Boniface assistait.

Le Journal

Depuis la Confédération, nous avions conservé la prédominance dans l'un des principaux services de l'administration fédérale. Le département des Travaux Publics était considéré comme nôtres il avait pour chef l'un des nôtres et comptait dans son personnel des Canadiens-français en grande majorité.

Quand sir Wilfrid Laurier s'est cru obligé de laisser M. Préfontaine entrer dans son cabinet, il a eu des scrupules, ce qui ne lui arrive pas souvent; il a pensé qu'il ne serait peut-être pas sage de confier au nouveau venu un département gros de patronage, et il a donné à M. Préfontaine le petit portefeuille de la Marine, que le chef libéral de notre district a accepté avec l'humiliation nationale qu'il y était renfermée.

LA GUERRE

Chaque depêche d'Extrême-Orient nous apporte de tragiques nouvelles. L'audacieuse tentative des torpilleurs japonais, en même temps qu'elle ouvrait de terribles horizons sur les possibilités de la guerre moderne, dissipait les dernière illusions des optimistes à tout prix.

Déjà Port Arthur a été attaqué; le télégraphe nous a apporté les premières listes de morts et de blessés.

Avant de se jeter dans la bataille, chaque nation a formulé devant l'univers ses prétentions et sa défense.

On a lu ces documents diplomatiques qui cherchent à rejeter sur l'un ou l'autre pays la responsabilité de ce terrible conflit.

La réalité, c'est que la guerre était nécessitée par la force même des choses.

Que l'on examine la carte, que l'on se rende compte de l'exacte situation de la Russie et du Japon, et l'on admettra cette évidence.

Le Japon étouffe chez lui; sa population est trop dense, il ne peut la nourrir.

Il veut la Corée, il a besoin d'y détenir une influence prépondérante, parce que c'est sa principale source d'alimentation, son plus important territoire de colonisation.

Ce serait aussi pour lui la grande base stratégique dans ses plans de conquête économique et politique en Asie Continentale.

Il ne veut pas que les Russes dominent en Mandchourie, parce qu'ils peuvent de là éventuellement contrôler la Corée, et surtout bloquer l'essor japonais en Mandchourie.

Or la Corée est relativement un petit pays, les Japonais sont nombreux, actifs; ils ne tarderont pas à déborder hors de ce pays, s'ils y ont libre jeu.

Et leur déversoir naturel serait la Mandchourie—un pays splendide celui-là, riche, fertile, grand comme la France, le Portugal et l'Italie réunis.

Mais les raisons qui incitent le Japon à marcher de l'avant sont précisément celles qui déterminent la Russie à se jeter à la traverse.

La Russie a besoin, elle aussi, de la Mandchourie comme champ de colonisation. Elle y a jeté un chemin de fer qui coûte des millions et le long duquel ses colons s'établissent par milliers.

Elle ne peut laisser les Japonais dominer la Corée, parce qu'ils seraient une menace pour son influence en Mandchourie et qu'ils risqueraient de lui fermer tout débouché sur le Pacifique.

Dans ces conditions, le choc définitif n'était qu'une question de temps.

Les puissances s'efforcent de circonscrire la conflagration, de la confiner à l'Extrême-Orient.

Y réussiront-elles?

C'est le secret tragique des lendemains.

***

Les Japonais après leurs premières victoires poursuivent sans encombre leur plan de campagne en Corée. Pour faire face aux troupes russes qui se dirigent de la rivières Yalu vers Seoul, les Japonais ont l'intention d'occuper Séoul avec une forte armée d'ici à quelques jours, et se préparent à attaquer les Russes. On s'attend à un débarquement de troupes japonaises, et d'importants engagements sont attendus en Corée d'ici à une semaine.

Les Forces Russes

La Russie se prépare à faire une grande cempagne sur terre. Le général Kinopothin, ministre de la guerre de Russie, est aussi à Harkin pour prendre le commandement des troupes de terre. Le viceroi Alexief a commencé la mobilisation des réserves dans l'est de l'Asie. La Russie a complété son armement d'artillerie en Extrême Orient. Les soixante-dix-huits canons à tir rapide qu'elle vient d'installer sont regardés comme supérieurs à tous les autres canons du monde.

Pas de Negociations

Le temps des négociations semble passé, et les deux pays semblent disposés à la guerre à outrance. L'on suggérait à un haut personnage officiel japonais d'attendre pout les hostilités en Mandchourie une température plus clémente "pour avoir fait, a répondu le japonais, notre campagne contre la Chine pendant les rigueurs, nos troupes ne craignent pas les rigueurs de la température.

***

La Russie N'empruntera pas

St-Petersbourg—Tous les journaux dénoncent l'action du Japon comme une trahison, et affirment que l'issue du conflit ne sera pas décidée sur mer, mais bien sur terre où les Japonais auront à faire face à la Russie.

Il n'y a rien de vrai dans le rapport câblé de Bruxelles et qui disait que la Russie était en pourparlers avec un syndicat de banquiers français, belges et hollandais, au sujet, d'un emprunt de $200,000 000.

Les ressources de la Russie sont suffisantes; elle n'a pas besoin de faire un emprunt.

Le gouvernement envoie 300 locomotives extra pour faire le service sur le chemin de fer mandchourien.

Une Accoutumance de M. d'Hellencourt

Il existe en ce bas monde, dans quelque rue de Winnipeg, une bâtisse où l'on édite depuis plusieurs semaines un journal intitulé: *L'Echo du Manitoba.* Son rédacteur est M.H. d'Hellencourt, et sa devise: "Tout droit."

Or, il advient que la lecture de ce journal est assez intéressante; son texte d'ailleurs est très varié: dans un numéro l'on informa un prélat qu'il a bien mal fait d'être tombé malade...; d'autre fois il décerne un diplome "d'ignare et de pédant" donné sous le seing d'un illustre professeur de syntaxe française.... et tout cela, certes, n'est pas merveilleux.

D'autant moins que ce même M. d'Hellencourt qui n'hésita point dernièrement à publier une correspondance impolie envers l'un de nos plus vénérables évêques missionnaires est aussi celui qui n'a pas trouvé assez de place dans les six feuilles du dernier *Echo* pour y insérer la récente encyclique du nouveau chef de l'Eglise.

Le Saint-Père en demande instamment la publication intégrale par tous les journaux catholiques; mais il en coûte apparemment à M. le Rédacteur de *L'Echo de Manitoba*, tout catholique qu'il se dise, de reproduire une encyclique dans laquelle le Pasteur suprême ordonne que: "Tous les écrivains catholiques pour tout ce qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise dans la société doivent se soumettre d'intelligence et de volonté, comme tous les autres fidèles, aux évêques et au pape."

M. d'Hellencourt daigne parfois se dire catholique; aujourd'hui nous ne lui demandons pas semblable confession, nous le prions seulement de vouloir bien se défaire de la très laide accoutumance qu'il a d'écrire souvent tout le contraire de ce qu'il sait être vrai, et de répondre loyalement aux coups droits de ses adversaires.

Nous demandions récemment (dans deux lettres ouvertes publiées par *Le Manitoba*) à M. le Rédacteur de *L'Echo* de déclarer *explicitement*, chose qu'il n'a jamais faite, "si la présente législation scolaire au Manitoba est juste ou injuste à l'égard des catholiques?" Simple question à laquelle M. le Rédacteur de *L'Echo* s'est bien gardé de répondre par le simple mot de oui ou non!

M d'Hellencourt s'est fâché; il est exaspéré de notre requête qu'il trouve enfantine, nullement opportune, oiseuse pour dire le moins; notre "beau zèle" l'inquiète! car il craint pour nous les ténèbres de l'inexperience; il est "désolé," marri, consterné de ne pouvoir "phraséologer pour notre bon plaisir," ...et nous sommes nous-même non moins désolé, marri, consterné de voir M. le Rédacteur de *L'Echo de Manitoba* réduit à toute cette pure phraséologie pour répondre à cette simple question: "La présente législation scolaire au Manitoba est-elle juste ou injuste à l'égard des catholiques?"

Nous n'ignorons pas que M. d'Hellencourt a souvent exposé dans son journal ses propres vues sur la question scolaire! Et nous n'avons nul besoin pour être renseigné à ce sujet d'aller feuilleter la collection de *L'Echo* à la bibliothèque du parlement provincial ou au bureau de M. d'Hellencourt!

Sans avoir recours à cette corvée, nous savons que ce monsieur publia jadis en son journal une traduction commentée de l'encyclique *Affari vos*, et que ces commentaires avec leur conclusion différaient singulièrement de la même encyclique traduite et commentée par l'autorité religieuse! Preuve que M. le Rédacteur de *L'Echo du Manitoba* "est soumis d'intelligence et de volonté aux évêques et au pape!"

Nous savons non moins bien que notre situation scolaire ne s'est pas améliorée depuis le règlement de 1896; la faute en est pour une bonne part à tant de journaux qui font œuvre de désunion parmi les catholiques.

Qui n'a pas lu sur ces feuilles les déclarations répétées d'un très grand homme d'Etat, canadien-français et catholique, affirmant que "le règlement de la question scolaire n'est pas absolument complet mais il est incontestablement parfait"! Léon XIII, lui, trouvait simplement que le dit règlement était (comme il l'est encore) "imparfait, incomplet, insuffisant!"

L'avis du chef de l'Eglise était diamétralement opposé à celui exprimé par le chef d'Etat, et il aurait dû servir de gouverne à tous les catholiques, journalistes ou autres. Grâce à ces mêmes journaux l'avis du chef d'Etat, dispensateur des subventions gouvernementales, prévalut sur celui du pape.

Une légion de folliculaires gagés louèrent à l'unisson la largeur de ses vues, la sagesse de ses mesures...,et ils ne tardèrent point de clamer un peu partout dans la province de Québec et au Manitoba que la question scolaire était définitivement réglée, morte sans aucun espoir de résurrection!

En dépit de toutes ces prophéties mal inspirées, nous espérons en la résurrection de nos écoles catholiques; nous la voulons..., et si un nouvel effort est tenté M. le Rédacteur de *L'Echo de Manitoba* nous accordera-t-il son concours?

Cela vaudrait sans doute beaucoup mieux que de traiter (pour une simple méprise dans l'acception d'un mot) "d'ignare et de pédant" un journaliste qui n'a d'autre tort que celui d'avoir écrit la stricte vérité en affirmant que M. H. Chevrier n'a ni le langage ni les manières d'un homme bien élevé. Il serait utile à M. d'Hellencourt d'apprendre à ne plus se fâcher lorsque l'on écrira des choses qui n'auront pour lui que l'insupportable défaut d'être vraies.

Qu'il se souvienne surtout qu'on lui dénie le droit de traiter quiconque "d'ignare et de pédant" car, à tout bien prendre, et si nous voulions user de son impolitesse, nous pourrions affirmer avec plus de raison que ces deux qualificatifs ne seraient pas trop mal à leur place sur les cartes de visite du journaliste, savant grammairien, qui osa durant plusieurs années intituler son journal: *L'Echo "de" Manitoba.*"

Monsieur d'Hellencourt est un excellent thuriféraire, et Sir Wilfrid lui doit une surpaye; qu'il sache toutefois se contenter de l'encensement, c'est là sa vocation...; qu'il se garde désormais de vouloir nous apprendre ce que nous savons tout aussi bien que lui.

A. L.

Une bonne nouvelle pour les personnes agées

UNE NOUVELLE SOURCE DE VIE POUR CEUX QUI SENTENT LA DECREPITUDE DE L'AGE.

L'histoire de la Dr Chase's Nerve Food est une histoire réconfortante pour les personnes âgées.

Ce remède est un reconstituant des forces minées par l'âge.

Le sang jeune est chaud, riche, pur; il soutient la vie; la Dr Chase's Nerve Food fait du sang jeune.

Avec l'âge, le sang devient faible, aqueux, impur; il ne peut remplir son rôle de régénerateur des nerfs. La circulation devient mauvaise et la système nerveux en souffre. A part les douleurs, la faiblesse et les étourdissements, vous sentez arriver la paralysie et l'ataxie locomotrice.

Si nous en jugeons par les cures que nous avons opérées, notre remède est infaillible pour les vieillards et les débiles.

Contrairement aux autres médecins, la Dr Chase's Nerve Food restaure le système et refait les nerfs. Elle guérit ainsi radicalement.

La Dr Chase's Nerve Food, 50cts la boite, 6 boites pour $2.50 chez tous les marchands ou chez Edmanson Bates&Co Toronto.

Afin de vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase sont sur toutes les boites.

FEU M. L'ABBE CASGRAIN

M. l'abbé Henri Raymond Casgrain vient de mourir à l'âge de 71 ans, à Québec.

Le vénérable défunt était l'un des plus distingués et des plus estimés parmi nos littérateurs et historiens canadiens.

Il laisse une œuvre remarquable, et ses travaux historiques sont une source de renseignements précieux où puiseront ceux qui auront à écrire l'histoire définitive de la race française en Amérique. Tout le monde connait le livre exquis et palpitant d'intérêt qui a pour titre: "Un pèlerinage au pays d'Evangéline"; mais l'œuvre capitale de feu M. l'abbé Casgrain est "La vie de la Mère Marie de l'Incarnation."

Il fut nommé en 1883 membre de la Société Royale du Canada.

M. Casgrain a plusieurs fois fois visité l'Europe pour y faire des recherches historiques.

JEUNES ET VIEUX

Feront usage du BAUME RHUMAL avec succès dans tous les cas de rhume, toux, coqueluche ou bronchite. Ce remède de français n'a pas de rival sous le rapport de l'efficacité.

NAISSANCE

En cette ville, le 16 courant, la femme de M. Edouard Bourgoin, un fils. Parrain et Marraine M. et Madame Denis D'Aoust.

BY RAIL, Stage [illegible] LAKE, [illegible]'S GUIDE

POUR LES ORPHELINS

Bien réussie, la séance de jeudi dernier au collège.

Les dames patronesses de l'Hospice Taché peuvent être fières de leur séance : elles ont eu salle comble et recettes à l'avenant. M. le grand-vicaire Dugas le disait bien, dimanche : il suffit d'inviter notre ville à une œuvre de charité pour faire immédiatement pleuvoir les aumônes abondantes. Il est vrai que cette fois l'invitation à donner pour les pauvres et les petits avait un charme auquel on ne résiste guère.

On nous a présenté un très gentil programme ; nous félicitons les dames patronesses de cette aimable fête. Les figurants, cela va sans dire, ne sauraient être passés sous silence ; ils ont fait preuve de culture, de talent et de grâce.

Nos ressources locales sont vraiment considérables. Nous ne spécifions pas, car l'éloge individuel deviendrait délicat : c'est chose si difficile que de décerner des palmes ! Notons cependant que Melle Parent a eu l'honneur de recevoir des fleurs en récompense d'un *Ave Maria* chanté avec beaucoup de virtuosité.

L'auditoire a applaudi à maintes reprises. Hommage flatteur, il a même accordé avec prodigalité les honneurs du rappel.

Mgr. l'Archevêque était présent, avec plusieurs membres du clergé.

Encore une fois, cette séance-concert fait honneur aux dames qui l'ont organisée comme aussi aux jeunes talents qui en ont exécuté le détail.

Voici le programme. N'est-pas qu'il est joli ?

PROGRAMME

EL CAPITAN— Marche — *Sousa*
Orchestre

CHANT— La Charité — *Faure*
M. Lamothe.

VIOLON— Traumerei — *Schuman*
Melle Jeanne Dubuc

TOMBOLA

OUVERTURE— Falka — *Suppé*
ORCHESTRE

CHANT— Priez, Aimez, Chantez — *Grean*
Mademoiselle Dubuc

CLARINETTE— Der Freischutz — *Weber*
M. H. Bourgeau

DECLAMATION— Le pêcheur de Pâques
—*Rev. P. Laporte S. J.*
Mademoiselle Prud'homme

CHANT— Ave Maria — *Gounod*
Mademoiselle Parent

A QUI LE NEVEU

PERSONNAGES

Balochard — M. Aug. Germain
Duplithon, (son ami) — M. G. A. Rocan
Cyprien Montabrique, (neveu de Dupiton) — M. L. Tellier
Sosthène (neveu de Balochard) — M. O. Germain
Benoît Grenu, (frère de lait de George) — M. J. E Boivin
Théobald, (huissier) — M. L. Lhuillier
Georges, (fils de Balochard) — M. A. Dubuc
Saturnin, (concierge) — M. J. Bu[illegible]

La scène est à Paris, de nos jours, chez Balochard.

INTERMEDE— Mandoline Orchestre —*Aspanila*

Mandolines : Melles. B. Simon, E. Bertrand, Guitares Melles. M. Dubuc, Y. Gelly M. L. Prud'homme, Violons : Melles E Prendergast, J. Dubuc, Banjoline Melle. P. Prud'homme Piano Melle. A. Auger

VALSE— Toreador — *Waldteufel*
Orchestre

Dieu Sauve le roi.

M. A. Betournay Accompagnateur.
Le piano a ete gracieusement fourni par la maison Whaley Royce Co. de Winnipeg.

DE RETOUR

Monsieur et madame J. A. Hébert sont revenus jeudi de leur voyage de noces dans la province de Québec et les Etats-Unis.

Dimanche, entre quatre et six heures, madame T. Bertrand, mère de la mariée, donnait en leur honneur une réception fort distinguée. Madame Bertrand et l'intéressant jeune couple ont reçu leurs hôtes avec cette amabilité qui est l'apanage heureux de nos bonnes familles canadiennes.

Les tables de rafraichissements, parées de fleurs et de verdure, avaient été confiées à de charmantes demoiselles ; l'empressement gracieux et une prévenance embellie de sourires y ont donc accueilli les nombreux visiteurs.

Monsieur et madame Hébert résideront à Winnipeg, d'ici à quelques jours. Nous leur présentons de nouveau nos souhaits et nos félicitations.

REMERCIEMENTS

Les Dames Patronesses de l'Hôpital de Saint-Boniface désirent remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la séance qu'elles ont offerte au public le 11 février au bénéfice de l'Hospice Taché. Avec le concours d'amateurs aussi distingués le résultat ne pouvait manquer d'être satisfaisant. On sentait bien que c'était une œuvre de charité car tous ont montré beaucoup de bonne volonté tant dans l'organisation, qui a été prompte, que dans l'exécution qui a si bien réussi. L'auditoire, par ses chaleureux rappels, prouvait bien qu'il appréciait le dévouement et le savoir des amateurs.

Les Dames offrent des remerciements particuliers aux Revds Pères Jésuites qui ont eu la gracieuseté de leur fournir un local en mettant à leur disposition la salle du collège.

MAD. C. A. LEMIEUX, Sect.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Température toujours froide. Tu parles d'un hiver !

—On a installé un téléphone au nouvel aqueduc de la ville. No : 2553

—Deux marriages lundi : M. Masse avec Melle Chabot, et M. Allard avec Melle Riel.

—Le sentiment populaire parmi l'élément anglais de la province parait unanime en faveur des Japonais contre les Russes.

—M. George Joyal est à se construire un logement et un atelier de coiffeur sur l'Avenue Provencher.

—C'était la Saint-Valentin dimanche. Nous avons eu connaissance de quelques bons envois de valentins. On dit bien des choses avec des valentins !

—MM. Burke et Co, marchands de chaussures ont déménagé leur magasin au No. 274 rue Main, Winnipeg. Voir l'annonce.

—M. Louis Lafranchise, autrefois de Saint-Boniface, est arrivé ici la semaine dernière avec sa famille. Nous apprenons avec plaisir que M. Lafranchise vient demeurer parmi nous.

DECES

En cette ville le 13 courant à l'âge de 75 ans et quatre mois, M. Félix Menu.

Vente sur Hypotheque

PROPRIÉTÉ DE VILLE

Par et en vertu d'une certaine hypothèque qui sera produite au temps de la vente, on offrira en vente, par encan public, D. W. Fleury encanteur, à l'Hotel de Ville de Saint-Boniface, Manitoba, samedi le 19 mars 1904, à midi, la propriété suivante :

Dans la ville de Saint-Boniface, Manitoba, et étant le lot cinq-cent quatorze (514), lequel lot apparait sur un plan d'arpentage du lot soixante-six (76), de la ville de Saint Boniface, enregistré au Bureau d'Enregistrement de Winnipeg, division de Selkirk sous le numéro 64.

Les Vendeurs sont informés qu'il y a sur cette propriété une vaste maison en bois avec étable, le tout en bonne condition.

Termes : 10 par cent du prix d'achat comptant, et la balance à des conditions qui seront indiquées au temps de la vente.

Propriété vendue sujette à une enchère réservée.

Pour plus amples détails s'adresser à MM. Campbell Pitblado & Co, avocats des vendeurs, Winnipeg.

Daté à Winnipeg, ce 11 février A. D. 1904.

CRHONIQUE de LA PROVNICE

St. Pierre Jolys, 15 jan.

AU REDACTEUR DU MANITOBA.

Lundi dernier, 8 courant à 6 heures a.m. s'éteignait au milieu de sa famille éplorée, un des citoyens les plus considérés de notre paroisse de St. Pierre-Jolys, Monsieur Hilaire Gagné. La mort, a-t-on dit souvent, est l'écho de la vie; rien de plus vrai pour le décès présent.

Monsieur Gagné, frappé, il y a un an, de paralysie, sembla dès lors assuré qu'il ne recouvrerait jamais la santé. Cependant ses forces revenant quelque peu avec les beaux jours du printemps, Monsieur Gagné put encore le dimanche assister aux offices de l'Eglise et surveiller un peu ses fils dans leurs travaux des champs auxquels il ne pouvait plus prendre part. Mais il ne se fit pas illusion et, tout en jouissant de ce regain de santé, il disait souvent à sa famille: je ne vivrai pas longtemps et il se préparait de longue main aux grandes choses de l'éternité. Lorsque les froids de l'hiver se firent sentir, la maladie reprit son cours et cette fois, ni les remèdes, ni les bons soins ne purent paralyser son œuvre, bien que rien ne fut épargné pour le conserver encore. Monsieur Gagné mit alors la dernière main à sa préparation, et, sans effroi, vit venir la mort.

Les nombreux amis qui le visitèrent pendant la dernière phase de sa maladie et qui vinrent prier pour lui après sa mort, disent hautement toute l'estime dont il était l'objet. Chrétien dans tout le sens du mot, père de famille aimant et dévoué, citoyen paisible. il méritait, en effet, le respect et l'affection de tous.

Son unique ambition pendant sa vie fut de servir, Dieu et d'assurer par un travail incessant le bonheur de sa famille; aussi lui a-t-il été accordé en récompense de mourir dans le calme le plus parfait et sans agonie.

Il laisse après lui une épouse, quatre fils et deux filles qui ne trouveront d'adoucissement à leur épreuve, que dans le souvenir des bontés et du dévouement de celui qui vient d'être ravi à leur affection. Rien n'était plus édifiant pendant tout le cours de sa maladie que la résignation et la patience du malade d'un côté et de l'autre, les soins tendres, affectueux et pleins de respect que sa famille ne cessa de lui prodiguer.

Il eut aussi le bonheur de voir à son chevet pendant quelques jours, sa fille ainée, religieuse dans la congrégation des SS. des SS. Noms de Jésus et Marie. Cette dernière eut encore la consolation d'assister au service de son regretté père.

Les funérailles eurent lieu mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, parmi lesquels nous citons Monsieur l'abbé Fillion, curé de St. Jean-Baptiste, ainsi que Monsieur l'abbé Rocan, curé de Ste Elisabeth et les membres de la société de St. Jean-Baptiste dont le défunt faisait partie.

La paroisse entière semblait vouloir rendre un dernier hommage à celui qui fut un de ses premiers colons.

Le défunt fut conduit à sa dernière demeure par Messieurs Ferdinand L'Heureux, Alfred Lasalle, marchand, Jos Madore, marchand, Emery Turenne, Hormidas Fontaine, Guillaume Gaffrey et Hormisdas Fréchette.

UN ABONNÉ.

STE-AMELIE

Monsieur le Rédacteur,

La paroisse de Ste. Amélie vient de recevoir un beau chemin de croix. Ce don précieux vient de la générosité du Rév. Monsieur Gendron, curé de La Salle, Manitoba.

Des âmes généreuses comme celle du vénérable curé de La Salle contribuent pour beaucoup à la fondation de nouvelles paroisses. Le courage ne manque pas à nos bons colons catholiques, mais la bourse n'est pas toujours bien garnie. Voilà pourquoi sans le secours de quelques âmes généreuses il serait difficile et souvent impossible de fonder une paroisse dans des centres tout à fait catholiques. C'est donc une preuve de plus de son zèle et de son grand cœur que M. le curé de La Salle vient de nous donner.

Merci donc mille fois au Rév. M. Gendron pour le chemin de croix qu'il vient de nous envoyer.

En retour les paroissiens de Ste Amélie se promettent bien de ne pas l'oublier chaque fois qu'ils auront occasion de faire le chemin de la croix.

Les paroissiens de Ste. Amélie.

FACHEUSE INFLUENCES

Quand on est dans les affaires, il faut veiller tout particulièrement sur sa santé. Aux premiers symptômes de rhume, de toux ou de bronchite, quelques de BAUME RHUMAL suffiront pour enrayé le mal et amener la la guérison.

MENUS PROPOS

Entre bonnes amies:

—Comment chère amie, vous n'êtes plus en froid, avec Mme X...... ?

—Non, je l'ai trouvée si enlaidie que je n'ai pas eu le courage de lui tenir rigueur.

***

LES CITATIONS DE BÉTANTOU

Bétantou a eu l'honneur de s'entretenir avec un savant professeur. Dans la conversation le professeur cita par hasard le célèbre mot de Jules César: *J'aimerais mieux être le premier dans ce village, que le second à Rome.*

Aussitôt rentré, Bétantou raconte fièrement à sa femme les détails de cette conversation.

—Il ma fait une bien belle citation, ajoute-t-il.

—Ah! quelle est cette citation ?

—Je ne me souviens pas des termes exacts, mais ça signifie a peu près qu'il aimerait mieux être quelqu'un dans quelque chose, qu'autre chose ailleurs.

SUIVEZ CE BON CONSEIL

Vous guérirez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage du BAUME RHUMAL. Il soulage instantanément et guérit rapidement.

Dans toutes les pharmacies.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 6

LE RENEGAT

PREMIERE PARTIE

L'ÉNIGME

III

MESSIEURS DE L'ANNAM

Préfets, lettrés, geôliers, bourreaux trouvent leur compte à la persécution. C'est pour eux un moyen commode de voler sans être puni. D'ailleurs le mot "justice" est le nom d'une chose qui n'existe pas au Tonkin. Toutes les fois que le supplicié n'est pas un chrétien conséquent, il s'arrange avec le bourreau. Cela est [illegible] visible dans le supplice des [illegible] le bâton: c'est la dislocation et [illegible] re des os. Tout en appliquant [illegible], le bourreau regarde les doigts de [illegible] gauche du patient. Celui-ci en [illegible] ge deux. Cela veux dire: « Epargne moi, il y aura deux francs pour toi." Si le marché est accepté, les coups tout en paraissant plus forts aux yeux du mandarin, sont en réalité plus supportables. Si le bourreau ne trouve pas la somme suffisante, le supplicié allonge l'un après l'autre tous les doigts de la main gauche, puis, si cela ne suffit pas, ceux de la main droite, dont chacun représente dix francs. Quand on est tombé d'accord sur le prix, le patient fait le mort et il est remis à ses parents qui le cachent. M. Bonchamps a sans doute assisté à des scènes semblables ?

—Quelquefois, bien que j'aie employé tout mon crédit à les rendre le plus rares possibles.

—Comment avez-vous pu échapper aux dangers qui vous menaçaient ? Tu-Duc est monté sur le trône en 1847, et l'époque de votre séjour au Toukin correspond à une période de persécution violente contre les chrétiens. Votre qualité d'européen vous condamnait à des vexations de toute sorte et même au supplice.

—J'étais parti avec une mission du ministère de l'Instruction Publique. Je fus considéré un peu comme ambassadeur et je devins l'ami de plusieurs lettrés. Et puis la science a ses martyrs tout comme la religion.

—Les Annamites se rendirent bien compte, ajouta Deventer, que le but de mon ami était tout scientifique et, par conséquent, innoffensif pour leur nationalité.

—Voyez comme l'on est mal informé au Tonkin, fit le père Dominique en regardant Gustave dans le blanc des yeux. J'ai entendu plus de cent personnes me répéter le récit de la mort, à Langson, par la fièvre, du voyageur français Bonchamps. Il ne faut rien moins que votre parole pour me convaincre de la fausseté de ces assertions.

—On m'a enterré bien vite ! répliqua l'écrivain en riant. J'ai été, il est vrai, malade dangereusement et longtemps, mais Dieu merci ! j'en suis réchappe et j'ai pu continuer mon voyage par la Cochinchine et le Cambodge.

Quand le Père Dominique se retira, Geneviève lui demanda:

—Alors, vous ne savez pas si vous repartirez bientôt ou si vous resterez en France ?

—Je resterai.

—Vous avez donc trouvé de l'ouvrage à faire

—J'aperçois de la besogne difficile.

—Tant mieux ! Puisse-t-elle vous retenir longtemps ! Vous reviendrez souvent voir Gustave ?

—Souvent, assurément.

IV

L'AMOUR ET L'ARGENT

Isaac, ayant endossé une robe de chambre de soie jaune brodée de grandes arabesques chinoises, remit quelques pincées d'une poudre odorante dans un brule parfum de vieux bronze japonais, alluma un londrès, puis, ayant pris dans une pile de volumes non coupés un roman nouveau, s'étendit sur un canapé et tourna les feuillets, parcourant rapidement un passage, lisant des bribes de conversation.

Simon entra et brusquement interrogea:

—Eh ! bien ?

Isaac laissa tomber son livre sur le tapis, secoua du petit doigt la cendre de son cigare et répondit lentement:

—Je conserve ce soir mes intentions d'hier, d'avant-hier, de deux mois: je trouve Célestine charmante, je l'aime et l'épouserai.

—Je l'épouserai ! reprit Deventer.

—Tu parais oublier que pour épouser Mlle Bonchamps, il te faut mon approbation, celle de son père, de sa mère, et son consentement.

—Votre approbation ! s'exclama le jeune homme, se redressant et s'asseyant. Depuis quand un neveu a-t-il besoin de l'approbation de son oncle pour se marier ?

—Depuis que l'oncle fait vivre le neveu. T'imagines-tu que je te soigne depuis vingt ans comme mon fils pour te laisser commettre la sottise d'épouser Célestine qui aura tout juste 100,000 francs de dot, tandis que je peux te marier avec Rachel de Stavoren qui possède 1 million ? Tu devrais pourtant respecter mes avis. Tu sais où je t'ai ramassé...

—Oh, je le sais ! répliqua Isaac. Vous me répétez assez souvent cette histoire pour que je ne l'oublie pas. Vous aviez perdu votre femme et quatre enfants dans une catastrophe dont vous me parlez sans cesse, mais que vous ne m'avez jamais racontée.— Il y a bien des recoins mystérieux dans votre existence.— Vous m'avez cherché, vous m'avez trouvé, pauvre petit orphelin dégueniilé allant de café en café, râclant sur un mauvais violon quelque ritournelle populaire, après laquelle j'allais de table en table, tendant la main aux consommateurs, récoltant des sous, des paroles dures, quelquefois des taloches. Vous avez eu pitié de moi. Je couchais dans d'infects garnis à cinq sous la nuit, vous m'avez donné un bon lit dans une chambre bien close, sous votre protection. Vous m'avez envoyé à l'école, vous m'avez envoyé à l'école, vous m'avez fait suivre les leçons d'un maître de violon. Vous vous êtes privé pour moi. Le jour vous vendiez des habits, le soir des programmes aux portes des théâtres, puis vous avez été courtier en vins, marchands de fond de commerce, vous avez tenu un bureau de placement, maintenant enfin vous êtes un des principaux banquiers de Paris.

—Je n'aurais pas été réduit à essayer tant de métiers, si mon associé de la Haye ne m'avait pas indignement volé 75,000 francs qu'il devait me remettre à mon arrivée à Paris.

—75,000 francs ! Vous m'aviez dit que vous étiez très pauvre, lorsque vous habitiez la Haye. Comment donc possédiez-vous cette somme ?

—C'était ma part de bénéfices dans une opération... une opération... de banque, opération audacieuse, mais très habile.

—Vous aviez donc emprunté des capitaux pour cette opération ?

—Tu m'en demande bien long ! fit Deventer avec humeur. Revenons à tes projets de mariage. Tu viens de rappeler avec une émotion qui me touche, ce que tu me dois. Tu comprends donc que la reconnaissance t'oblige à écouter mes avis.

—Mais non pas à épouser Rachel Stavoren qui est laide et qui me déplait, tandis que Célestine...

—Possède toutes les perfections! termina Simon d'un ton railleur.

—Toutes... je ne sais pas, mais en tout cas, je lui en connais un grand nombre: une taille fine, des yeux câlins, rieurs...

—Moqueurs plutôt un petit nez retroussé...

—Toutes les femmes ne peuvent pas avoir un nez aussi recourbé que celui de Rachel. Puisque vous avez regardé son nez, vous avez dû remarquer les fossettes de ses joues.

—Oui, et j'ai vu aussi sa grande bouche qu'elle ouvre à chaque instant, pour montrer ses dents pointues dont je t'engage à te défier.

—Trouvez-vous mauvais qu'elle aime à rire ?

—Oui si c'est de toi Isaac !

—Elle est trop femme pour se fâcher de mes hommages respectueux.

—A moins qu'elle ne te préfère ce petit gringalet de Marcel Beaufort.

Il est pauvre comme Job.

—Qu'importe ! Tu préfères bien, toi, Célestine, avec, avec ses 100,000 fr. à Rachel, avec son million.

—C'est vrai ! Enfin, pourquoi tenez-vous tant à me voir épouser le million.

—Pourquoi ? Tout simplement parce que nous n'avons plus le sou.

—Des dettes ! avec la vie simple que nous menons !

—Tu as dépensé cette année plus de 40,000 francs.

—J'ai dépensé ! Toujours ici c'est moi qui dépense l'argent et vous qui le gagnez !

—Prouve le contraire.

Deventer se tut quelques minutes, puis reprit d'un ton de tendresse d'une mère:

(A Suivre)